

# XV<sup>èmes</sup> Assises de la FIDEF<sup>1</sup>

Fédération Internationale Des Experts comptables Francophones



## « Economie informelle, économie émergente, la profession comptable francophone s’engage »

Etats des lieux et recommandations pratiques  
pour une prise en charge politique efficace du secteur informel

Rapport préparé à l’attention des Chefs d’Etat et de gouvernement  
dans le cadre du XV<sup>ème</sup> Sommet de la Francophonie



FIDEF

Contact : 19 rue Cognacq-Jay – 75007 PARIS – France

[secretariat@fidef.org](mailto:secretariat@fidef.org)

Président : Mamour FALL

[president@fidef.org](mailto:president@fidef.org)

Déléguée générale : Michèle CARTIER LE GUÉRINEL

[delegue.general@fidef.org](mailto:delegue.general@fidef.org)

Téléphone : +33 645 170 650

Site Internet : [www.fidef.org](http://www.fidef.org)

---

<sup>1</sup>Les Assises ont été co-organisées avec l’ONECCA Sénégal



*Ce document a été élaboré au terme des XV<sup>èmes</sup> Assises de la FIDEF (Fédération Internationale Des Experts comptables Francophones)<sup>2</sup>, dont il retranscrit la synthèse des travaux, qui eux-mêmes font l'objet d'un document complet s'appuyant sur les travaux de recherche du **Professeur Ahmadou Aly Mbaye** assisté par **Fatou Guèye**, du Centre de Recherche Appliquées (CREA) – Université Cheikh Anta Diop de Dakar (UCAD) qui ont permis d'élaborer l'état des lieux et les pistes de réflexion retranscrites dans ces pages. La documentation complète sert de référence au présent document.*

*Sont remerciés tout particulièrement les membres du comité scientifique : Mamadou Lamine Loum (Président du Comité, Sénégal), Professeur Ahmadou Aly Mbaye (Sénégal) et Mohamed Hdid (Maroc).*

*Sont également remerciés tous ceux qui ont apporté leur soutien au projet : le CRDI (Centre de Recherche pour le Développement International) - qui a financé les recherches du Professeur Mbaye et de son équipe, la Banque Mondiale - qui a mis à disposition ses bases documentaires et s'engage au côté de la FIDEF pour la bonne fin des actions à suivre, ainsi que tous les intervenants et participants qui sont à l'origine des nombreuses suggestions et orientations qui constituent les conclusions des échanges au cours des journées des 24 et 25 novembre 2014 à Saly (Sénégal).*

## Table des matières

|   |    |
|---|----|
| 1. Pourquoi ce thème .....                                  | 4  |
| 1.1. Economie informelle, économie émergente : .....        | 4  |
| 1.2. Engagement de la profession comptable .....            | 5  |
| 2. Analyse économique .....                                 | 5  |
| 2.1. L'état des lieux.....                                  | 5  |
| 2.2. Impacts de l'existence d'une économie informelle ..... | 9  |
| 2.3. Quelles caractéristiques pour quelles stratégies.....  | 11 |
| 3. Pistes de réflexion .....                                | 14 |
| 3.1. Mesures d'ordre macro-économique .....                 | 14 |
| 3.2. Mesures d'ordre micro-économique .....                 | 15 |
| 3.3. Mesures à l'échelle des individus.....                 | 17 |
| 4. Dispositif de suivi .....                                | 18 |
| 4.1. Les institutions professionnelles comptables .....     | 18 |
| 4.2. Les Etats et les services publics .....                | 18 |
| 4.3. Les parties prenantes .....                            | 19 |

<sup>2</sup>Organisation reconnue par l'OIF (Organisation Internationale de la Francophonie), l'IFAC (International Federation of Accountants) et membre observateur du groupement ISAR (CNUCED)



## Résumé

L'économie informelle, phénomène hétérogène et universel, représente une part importante des économies de nombreux pays et des pays africains en particulier.

Cette économie bien établie mérite l'intérêt de tous les Gouvernements, pour en faire un levier de croissance et de création d'emplois qui sont les principaux défis à relever.

La croissance démographique, l'importance du chômage, les situations d'émigration interne (des zones rurales vers les zones urbaines) et externe (vers d'autres pays), le besoin accru des populations en services publics de qualité, nécessitent d'explorer toutes les voies possibles de croissance et de création de richesses, en vue d'opérer la transformation structurelle de ces Etats et permettre leur transition vers une économie émergente.

L'économie informelle, sous toutes ses facettes, en dépit de ses impacts négatifs sur les individus, sur les entreprises, sur les indicateurs macro-économiques des Etats, sur l'environnement, constitue certainement une voie à explorer, et ce, de par les potentialités qu'elle recèle et les marges de manœuvre qu'elle présente en termes de croissance économique et d'équité redistributive.

Dans une économie où les activités informelles sont estimées à plus de 50% du PIB, une amélioration des performances productives de ce secteur, même à la marge, se traduiraient par des résultats significatifs sur la croissance du PIB. Il est donc important que toutes les parties prenantes se mobilisent pour prendre en charge le secteur informel, par une démarche visant d'abord à améliorer la productivité de ce secteur, puis, par l'adoption de mesures réglementaires adaptées et la mise en place de mesures incitatives appropriées, et enfin, par l'adoption d'un dispositif de suivi adéquat.

C'est dans cet esprit que la FIDEF, marquant ainsi l'engagement de la profession comptable francophone, a, de manière volontariste, approché ce phénomène pour en faire l'état des lieux des causes et origines, mais aussi, des caractéristiques, conséquences et impacts, en vue de proposer des solutions politiques pratiques à l'attention des décideurs politiques francophones.

L'approche privilégie une démarche endogène, inclusive et progressive.

C'est ce que ce document veut retracer en quelques pages. Il importe de considérer que ce document ne constitue qu'une communication élaborée à partir d'un texte de référence plus complet, retraçant les travaux de recherche et de réflexion qui ont précédé et alimenté ces Assises.

## 1. Pourquoi ce thème

### 1.1. Economie informelle, économie émergente :

#### *Une réalité économique non négligeable et souvent occultée*

Le secteur informel soulève d'énormes défis en termes de connaissances puisque, par définition, plusieurs, sinon la plupart, des aspects de l'informel ne sont pas ou peu documentés.

Comprendre les dynamiques du secteur informel est crucial pour réaliser la transformation structurelle des économies les moins avancées et les mener vers d'autres activités que celles de simple subsistance (que sont l'agriculture et les petits services), vers des activités plus productives, une croissance et des emplois de meilleure qualité.

Un débat fondamental porte sur le fait de savoir si l'Etat doit chercher à formaliser l'informel ou pas, s'il doit le faire par voie de répression ou en aidant les activités concernées par des mesures d'incitation et d'accompagnement.

L'autre dimension du phénomène, souvent négligée, est l'hétérogénéité du secteur informel, observation qui doit interpeller sur la nécessité de différencier et mieux cibler les politiques publiques à envisager dans le cadre d'une mutation vers le formel.

#### *Une dimension micro et macro-économique*

L'enjeu lié à l'économie informelle est bien évidemment une question d'ordre micro-économique en premier lieu, mais il serait irresponsable d'aborder le sujet sans en apprécier les conséquences macro-économiques, à l'échelle du pays, du fait des ressources dont les Etats sont ainsi privés mais aussi par le frein constitué quant à la capacité du secteur économique de participer à un marché mondial. Ces deux volets emportent des impacts considérables.

Un Etat, dont les secteurs public et privé fonctionnent selon des règles transparentes, et dans la formalité, peut développer des services publics qui bénéficient à l'ensemble de sa population. Il faut cependant aborder ces questions en considérant un contexte socio-culturel historique et sans générer de rupture générationnelle.

La présence et l'accès au marché international ouvrent aux Etats des possibilités nouvelles de croissance ; or, ces marchés fonctionnent aujourd'hui sur la base de règles et de normes exigeantes. Là aussi, il est une dimension à intégrer dans la réflexion, de préparation des entreprises et des compétences à un mode de fonctionnement différent.

L'analyse du secteur informel et de ses composantes, la connaissance des acteurs, révèlent des ressources et des capacités considérables. C'est clairement un patrimoine national qu'il faut protéger et faire prospérer.

## 1.2. Engagement de la profession comptable

### *La profession comptable au service de l'intérêt général*

La profession comptable rassemble des ressources nombreuses et diverses : des experts comptables, des comptables agréés, des universitaires et enseignants, des comptables d'entreprises, des comptables publics. Tous jouent un rôle dans leurs champs respectifs de compétences et, d'une manière générale, la profession est reconnue pour assurer une mission d'intérêt général au service de l'économie globale des Etats. Pour ce faire, la profession veille à garantir la fiabilité des informations financières et non financières émanant des entités privées comme publiques, la transparence des données utilisées par les parties prenantes, sur la base de normes professionnelles et éthiques de haut niveau. Elle collabore avec les Gouvernements et leurs services pour la détermination et la mise en œuvre de référentiels de haute qualité (tant pour la formation et la pratique des techniciens).

### *L'engagement de la profession comptable francophone*

La profession comptable est concernée par le tissu économique des pays où elle exerce. A l'heure où la RSE (Responsabilité Sociétale des Entreprises) devient un vrai thème devant fédérer toutes les parties prenantes au sein de la société, la profession comptable est appelée à intervenir pour apprécier la qualité des informations fournies en la matière par les entreprises.

C'est la conjonction de sujets comme : le développement durable, les Lois et Règlements (conformes aux standards internationaux), la gouvernance des entreprises, les relations et conditions de travail, les droits de l'Homme ... qui mobilise la profession aujourd'hui et la conduit à s'impliquer sur le sujet de l'informel.

## 2. Analyse économique

### 2.1. L'état des lieux

#### *Une nouvelle approche pour définir l'économie informelle*

La littérature dominante en matière d'économie informelle se limite à une classification binaire basée sur un ou deux indicateurs et se focalise très généralement sur les très petites activités, généralement exploitées en mode individuel (telles que le commerce ambulant et l'artisanat).

Les recherches menées par les équipes du Pr Mbaye, aux fins d'un approfondissement du sujet, se sont appuyées sur six critères : la taille de l'activité, l'enregistrement des structures, la sincérité des comptes et informations fournies, la fixité du lieu de travail, l'accès au crédit et le statut fiscal de la firme.

Les résultats obtenus, selon cette méthodologie, s'ils corroborent ceux émanant de la littérature existante (en particulier pour les petites entreprises informelles), ont mis en relief l'importance du « gros informel » et l'influence des facteurs institutionnels et socioculturels dans sa formation et son développement.

### *Les différentes facettes de l'économie informelle*

Des strates ont pu être mises en évidence allant de l'entreprise totalement informelle (ne remplissant aucun des critères de la formalité) jusqu'à l'entreprise qui remplit tous les critères de la formalité. Cette classification permet d'ailleurs d'affirmer que les deux catégories extrêmes (de statut strictement informel et de statut purement formel) sont rares en Afrique.

La complexité du secteur informel se traduit à la fois par l'existence de réseaux informels sophistiqués, reliant des microentreprises apparemment isolées entre elles avec le reste du secteur informel et/ou du secteur formel, et par de très grandes exploitations. Ce mode de classement conduit également à considérer les entreprises enregistrées et payant des impôts mais qui sous-déclarent ventes et profits (on trouve également ce type de profil dans les pays développés).

C'est sur la base de ces constats et sur l'analyse des conclusions qui en résultent qu'il a été procédé pour tenter de déterminer les axes d'actions possibles pour envisager la mutation de l'informel vers le formel.

### *L'économie informelle dans le monde*

Le sujet de l'économie informelle est universel ; en effet, s'il a été choisi de se consacrer plus particulièrement au secteur informel en Afrique (francophone), il existe dans tous les pays une économie informelle, qu'elle soit comparable à celle qui fait l'objet du présent document, ou qu'elle soit une conséquence de la croissance très encadrée des économies des pays développés avec son lot de chômeurs qui cherchent des revenus par un travail relevant de modalités informelles, ou encore, qu'elle soit mafieuse (autour d'activités illégales, comme le trafic de drogue par exemple).

Tableau 1 : Contribution de l'Informel au PIB non agricole (%)-

|                              | % du PIB non agricole |
|------------------------------|-----------------------|
| <b>Afrique du Nord</b>       | 29,2                  |
| <b>Afrique Subsaharienne</b> | 50,2                  |
| <b>Amérique Latine</b>       | 25,2                  |
| <b>Asie</b>                  | 17,2                  |

Source : charmes (2006, 2009 et 2012)

Tableau 2 : Part de l'emploi informel dans le total de l'emploi non-agricole (%) -

|                                  | 2000-2004 | 2005-2010 |
|----------------------------------|-----------|-----------|
| <b>Afrique du Nord</b>           | 47,3      | 58,4      |
| <b>Afrique Subsaharienne</b>     | ND        | 65,9      |
| <b>Amérique Latine</b>           | 55,9      | 57,7      |
| <b>Asie du Sud et du Sud-est</b> | ND        | 69,7      |
| <b>Asie de l'Ouest</b>           | 43,2      | ND        |
| <b>Pays en transition</b>        | 20,7      | 22,6      |

Source : charmes (2002, 2009 et 2012)

La question persistante reste la définition de ce que représente le secteur informel ; plusieurs approches cohabitent et une version plus juridique a été abordée, « d'activités licites exercées clandestinement au

regard de normes et de règles », qui permet de rejoindre les caractéristiques mises en évidence plus après. Elle conduit à s'interroger sur la pertinence de l'environnement et du cadre juridique des affaires.

La constante que l'on peut relever dans tous les cas est l'ingéniosité des acteurs de cette économie et les capacités multiples dont ils font preuve.

#### *L'économie informelle en Afrique*

Le secteur informel représente plus de 50% de la valeur ajoutée globale du PIB des pays africains à faible revenu, plus de 80% de l'emploi total et plus de 90% des emplois nouvellement créés dans ces pays. L'enjeu est donc très fort s'agissant des opportunités d'emploi, de productivité, de recettes fiscales et plus globalement de croissance économique.

Les études menées conduisent à classer les entreprises du secteur en deux sous-groupes : le « gros informel » et le « petit informel ». Les premières sont assez comparables aux entreprises modernes mais conservent des comportements informels notamment au regard de la tenue de comptes sincères, de la structure organisationnelle, des méthodes de gestion et souvent des caractéristiques personnelles des dirigeants ; elles sont généralement enregistrées et bien connues des autorités administratives.

*Tableau 3 : Proportion des firmes tenant une comptabilité sincère selon le niveau d'informalité dans un échantillon de pays d'Afrique Francophone (%)*

|                       | COTONOU | DAKAR | OUAGA | DOUALA | LIBREVILLE | YAOUNDE |
|-----------------------|---------|-------|-------|--------|------------|---------|
| <b>Formel</b>         | 100     | 100   | 100   | 97,22  | 100        | 90,16   |
| <b>Gros informel</b>  | 77,78   | 72,00 | 87,88 | 77,78  | 57,89      | 40,00   |
| <b>Petit informel</b> | 48,09   | 51,09 | 65,20 | 44,14  | 30,23      | 19,35   |

Source : CREA, 2007, 2014

*Tableau 4 : Proportion de firmes ayant moins de 5 employés selon le niveau d'informalité dans un échantillon de pays d'Afrique Francophone (%)*

|                       | COTONOU | DAKAR | OUAGA | DOUALA | LIBREVILLE | YAOUNDE |
|-----------------------|---------|-------|-------|--------|------------|---------|
| <b>Formel</b>         | 23,53   | 48,65 | 46,15 | 13,89  | 6          | 24,59   |
| <b>Gros informel</b>  | 22,73   | 74    | 75,76 | 61,11  | 47,37      | 60      |
| <b>Petit informel</b> | 62,43   | 75    | 73,13 | 89,66  | 89,53      | 86,02   |

Source : CREA, 2007, 2014

#### *La situation particulière des pays d'Afrique francophone*

Les enquêtes menées plus particulièrement pour les besoins de l'étude se sont focalisées sur le secteur informel urbain de six métropoles africaines : Dakar (Sénégal), Douala et Yaoundé (Cameroun), Cotonou (Bénin), Libreville (Gabon) et Ouagadougou (Burkina Faso). Elles ont permis de relever des différences importantes et constituent, en tant que groupe, un échantillon très représentatif de l'Afrique francophone, et dans une moindre mesure, de l'Afrique en général.

Sur la base de la distinction introduite juste avant, des traits communs peuvent être mis en évidence.

Les exemples étudiés d'entreprises du « gros informel » (du secteur du commerce, de l'import/export, de la vente de gros et de détail, du transport et de la construction) présentent des similitudes, avec des entrepreneurs qui ont commencé comme de petits exploitants, avec un niveau d'éducation minimal. Le développement de leurs entreprises repose sur une capacité entrepreneuriale et une persévérance manifestement supérieures à la moyenne et s'appuie souvent sur des réseaux sociaux, ethniques et religieux.

Les entreprises du « petit informel » se caractérisent le plus constamment par un système d' « auto-emploi », structures enregistrées auprès des municipalités et du Ministère du commerce mais rarement auprès des autorités fiscales. On y constate un niveau d'éducation généralement très faible et une participation relativement élevée des femmes.

Les activités concernées sont l'agriculture/élevage, l'artisanat, la distribution, les services ...

Tableau 5 : Part de l'Auto-emploi informel dans le total de l'emploi non-agricole (%)

|                              | 2005-2010 |
|------------------------------|-----------|
| <b>Monde</b>                 | 26        |
| <b>Pays Occidentaux</b>      | 13        |
| <b>Afrique</b>               | 44        |
| <b>Afrique du Nord</b>       | 23        |
| <b>Afrique Subsaharienne</b> | 50        |
| <b>Amérique Latine</b>       | 29        |
| <b>Asie</b>                  | 26        |

Source : charmes (2002, 2009 et 2012)

Tableau 6 : Part de l'Auto-emploi dans un échantillon de pays d'Afrique Francophone selon l'informalité (%)

|                       | COTONOU | DAKAR | OUAGA | DOUALA | LIBREVILLE | YAOUNDE |
|-----------------------|---------|-------|-------|--------|------------|---------|
| <b>Formel</b>         | 25,4    | 18,92 | 66,67 | 12,96  | 14         | 22,95   |
| <b>Gros informel</b>  | 38,64   | 26    | 77,78 | 72,22  | 36,84      | 60      |
| <b>Petit informel</b> | 51,18   | 26,63 | 60,32 | 86,9   | 73,84      | 79,57   |

Source : CREA, 2007, 2014

Tableau 7 : Proportion des femmes chefs d'entreprise dans un échantillon de pays d'Afrique francophone selon le niveau d'informalité

|                       | COTONOU | DAKAR | OUAGA | DOUALA | LIBREVILLE | YAOUNDE |
|-----------------------|---------|-------|-------|--------|------------|---------|
| <b>Formel</b>         | 22%     | 34%   | 31%   | 18%    | 30%        | 21%     |
| <b>Gros informel</b>  | 9%      | 22%   | 25%   | 49%    | 28%        | 23%     |
| <b>Petit informel</b> | 44%     | 13%   | 21%   | 30%    | 20%        | 35%     |

Tableau 8 : Niveau d'éducation du manager selon le niveau d'informalité en Afrique Francophone

|                 |                      | COTONOU | DAKAR  | OUAGA  | DOUALA | LBREVILLE | YAOUNDE |
|-----------------|----------------------|---------|--------|--------|--------|-----------|---------|
| <b>PRIMAIRE</b> | <b>Formel</b>        | 6,00%   | 9,00%  | 15,00% | 24,84% | 12,11%    | 38,54%  |
|                 | <b>Gros informel</b> | 7,00%   | 16,00% | 19,00% | 11,26% | 7,69%     | 19,78%  |

|                   |                       |        |        |        |        |        |        |
|-------------------|-----------------------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|
|                   | <b>Petit informel</b> | 21,00% | 30,00% | 17,00% | 34,70% | 28,72% | 33,45% |
| <b>SECONDAIRE</b> | <b>Formel</b>         | 35,00% | 45,00% | 55,00% | 29,29% | 44,24% | 39,47% |
|                   | <b>Gros informel</b>  | 38,00% | 56,00% | 50,00% | 40,09% | 70,77% | 20,51% |
|                   | <b>Petit informel</b> | 42,00% | 42,00% | 58,00% | 46,51% | 49,35% | 38,49% |
| <b>SUPERIEUR</b>  | <b>Formel</b>         | 47,00% | 41,00% | 18,00% | 27,48% | 33,39% | 14,36% |
|                   | <b>Gros informel</b>  | 44,00% | 18,00% | 9,00%  | 45,50% | 20,00% | 59,71% |
|                   | <b>Petit informel</b> | 28,00% | 13,00% | 8,00%  | 16,39% | 18,54% | 20,14% |

Source : CREA, 2007, 2014

## 2.2. Impacts de l'existence d'une économie informelle

### *Pour les individus*

Le facteur humain est probablement l'un des plus sensibles au regard de l'existence d'un secteur informel.

On considère que 90% de la population active d'Afrique relève du secteur informel et les distorsions de niveaux de revenus sont flagrantes entre les salariés du secteur formel public et privé et les employés du secteur informel. Les employés de ces structures ne bénéficient d'aucune protection ou reconnaissance sociale et sont généralement en quête d'une justice sociale.

L'attrance des personnes les plus touchées par la pauvreté vers le secteur informel en milieu urbain leur fournit certes une rémunération mais l'emploi reste précaire et offre peu (pour ne pas dire : pas) de perspectives de progression. En revanche, cette population perçoit un revenu vital que l'absence de système social à l'échelle nationale ne pourrait pas leur fournir.

Ainsi, le paradoxe est celui d'une population qui travaille mais de l'absence de création d'emplois formels ouvrant droit à une formation et une progression sociale légitimes (générant incidemment l'évolution de la cellule familiale vers une capacité plus forte d'éducation, de consommation ...). On peut aussi considérer que chacun est en mesure de trouver un emploi répondant à ses besoins ou son ambition (si toutefois on peut employer ce terme), ce que les pays développés n'offrent plus tant l'encadrement et l'orientation y sont prédominants.

La question est donc : quel compromis humain pour quelle économie.

### *A l'échelle des entreprises*

On constate une relation complexe entre les entreprises formelles et informelles tant de nature concurrentielle que de coopération ; ainsi, de nombreuses entreprises du secteur formel dépendent de distributeurs ou de sous-traitants informels (situation fréquemment observées dans les domaines du commerce et de la construction).

Par ailleurs, les protections mises en place pour des producteurs locaux, exerçant en mode formel, conduisent une grande partie de l'activité informelle à recourir à des pratiques de contrebande pour échapper aux obstacles de l'importation (c'est le cas pour le sucre, les vêtements par exemple).

L'absence d'informations comptables et financières écarte les entités informelles de l'accès au crédit bancaire ; elles recourent donc aux marchés non officiels (où les taux d'intérêt sont onéreux). Elles interviennent dans un marché hautement concurrentiel dont les cibles sont les microentreprises et des ménages à faible revenu.

Ce secteur économique est ainsi contraint à un environnement de dépendance et de soumission peu propice à une évolution maîtrisée, montrant que le traitement de l'informel suppose d'aborder de multiples autres questions.

#### *Pour les pays et au plan international*

Le tissu économique d'un pays et notamment sa régularité contribuent à déterminer sa richesse et donc sa capacité à fournir des biens et services publics aux citoyens.

Le continent africain présente des performances économiques impressionnantes, rapportées à l'échelle mondiale, mais sans que cela ne se traduise par une création d'emplois et surtout par une baisse de la pauvreté. Un autre facteur notable est le constat d'une déstructuration des équilibres entre zones rurales et urbaines et des équilibres entre production locale et importation.

A la fois, l'Etat se prive de ressources budgétaires significatives (estimé entre 3 et 10% du PIB) mais, en plus, il crée une distorsion économique et productive flagrante entre les secteurs formel et informel. Les études menées ont d'ailleurs montré une très forte corrélation bidirectionnelle entre les notions de formalité et de productivité, en particulier si l'on compare les trois catégories du : petit informel, gros informel et formel.

Ces catégories se distinguent aussi au plan des ressources et des compétences humaines ainsi que de leur capacité d'accéder aux commandes publiques et à un marché international régi par des normes.

L'économie mondiale est à la recherche d'un modèle vertueux mais les étapes à franchir sont encore nombreuses et les équilibres restent fragiles entre les règles de marché et le respect de cultures si diverses.

#### *Pour l'environnement*

Les exemples cités pour illustrer les situations d'économie informelle, dans l'étude menée en préparation des Assises, sont édifiants au regard précisément du non-respect de normes (dont de sécurité, avec par exemple des produits frelatés ou des conditions de travail particulièrement dangereuses) et des atteintes à l'environnement qu'ils montrent (avec par exemple, la non-gestion de certains résidus et déchets). On peut ajouter des exemples, qui sont autant de scandales, d'entreprises des pays développés qui se défont de leurs obligations environnementales en transférant la gestion des déchets à certains opérateurs du continent africain ou asiatique sans se préoccuper de la finalité de leur traitement.

Il existe une vraie économie du recyclage, organisée de façon pyramidale et impliquant un nombre considérable d'acteurs, traitant des volumes importants, générant des revenus significatifs, mais exposant les intervenants à des risques sanitaires et sécuritaires démesurés.

Ce thème, en particulier, démontre combien une source de revenus informelle est aussi une source de risques.

### *Des atouts et un potentiel*

L'examen de certains processus et d'activités réalisées dans le cadre du secteur informel révèle cependant des richesses et des potentialités. Ainsi, ces systèmes font naître de multiples métiers en interaction (dont des activités qui ont totalement disparu dans les pays développés), ils montrent des compétences y compris sur des produits issus des nouvelles technologies (notamment dans le domaine de la réparation), des modes commerciaux très particuliers (par exemple des réseaux de diffusion des cartes téléphoniques) qui sont autant de ressources propres à ces pays et qui en constituent une mine de potentialités.

La richesse est là mais comment la valoriser et comment donner aux Hommes une place dûment reconnue au sein d'une économie plus forte ; ce sont aussi les questions de formation et de reconnaissance qui se posent ici.

### *La révélation de faiblesses structurelles sociales*

L'environnement institutionnel (climat des affaires, cadre réglementaire) et social joue un rôle crucial qui permet d'expliquer le rôle et le développement du secteur informel.

Des dispositions comptables et fiscales, pourtant existantes dans l'environnement OHADA, ne sont pas nécessairement appliquées et conduisent à la mise en œuvre de forfaits fiscaux non liés à la production d'informations comptables et financières. Ces défaillances entretiennent corruption, système de recherche de rentes, lourdeur bureaucratique. Ce sont autant de pertes de chances pour tous ces entrepreneurs ainsi maintenus dans un système pervers. Ce sont aussi ces raisons qui expliquent l'essor du gros informel qui, entretenant un réseau politique, bénéficie d'une certaine impunité. Pour compenser les insuffisances de rentrées fiscales, les services se focalisent plus sur les entreprises du secteur formel qui subissent contrôles et redressements répétés.

Les Etats se sont dimensionnés à l'échelle de cette économie ; ils doivent aujourd'hui réviser leurs services et leurs pratiques pour accompagner une économie vers un nouveau modèle, de nouveaux équilibres, de nouveaux services.

## 2.3. Quelles caractéristiques pour quelles stratégies

### *Principales caractéristiques de l'économie informelle en Afrique francophone*

Les raisons de l'informel reposent assez généralement sur des déterminants unanimement reconnus expliquant la taille et l'expansion de ce secteur : une pression fiscale élevée, des procédures de taxation complexes, un environnement des affaires perçu comme peu favorable, une difficulté à s'en sortir dans l'économie moderne, la fragilité de l'Etat, l'ampleur et la complexité des régulations du marché du travail et du secteur privé.

Les études réalisées conduisent à mettre en évidence un certain nombre de caractéristiques qui peuvent aider à déterminer des familles homogènes auxquelles pourraient s'appliquer des mesures similaires. Des critères tels que l'enregistrement (ou non) des « entreprises », l'existence (ou non) d'une comptabilité, la taille, la forme d'exploitation (entreprise individuelle ou société), les moyens engagés pour exercer l'activité (personnel, équipement ...), le caractère occasionnel ou permanent de l'activité, la mobilité de l'exploitation, la part de contribution dans l'économie (locale et globale), la situation au sein d'un marché

concurrentiel, la capacité à commercer hors le marché local, l'impact au regard de la sécurité des consommateurs et de l'environnement ... sont autant de filtres qui peuvent conduire à stratifier la population visée et orienter les traitements en retour.

Il est assez généralement constaté une productivité plus faible des activités exercées dans le secteur informel (parce que les enjeux et modes de gestion ne sont pas identiques à ceux du secteur formel) et parce qu'il faut analyser la rentabilité en y intégrant des coûts « cachés » tels que le prix de la corruption, le coût des modes de financement utilisés.

Enfin, le taux de mortalité de ces structures est plus fort qu'en économie formelle.

Tableau 9 : Caractéristiques des entreprises informelles en Afrique Francophone

|                       |                    | Part dans<br>l'échantillon total | Moyenne<br>des ventes<br>(millions de<br>francs CFA) | Nombre moyen<br>d'employé (y compris<br>les travailleurs<br>temporaires) |
|-----------------------|--------------------|----------------------------------|--|--|
| <b>FORMEL</b>         | <b>Dakar</b>       | 24%                              | 833  | 9.6  |
|                       | <b>Ouagadougou</b> | 13%                              | 615  | 21.2   |
|                       | <b>Cotonou</b>     | 23%                              | 725  | 22.1   |
|                       | <b>Libreville</b>  | 21%                              | 5236   | 45   |
|                       | <b>Douala</b>      | 40%                              | 16605  | 81   |
|                       | <b>Yaoundé</b>     | 37%                              | 1721   | 56   |
| <b>GROS INFORMEL</b>  | <b>Dakar</b>       | 16%                              | 117  | 4.5  |
|                       | <b>Ouagadougou</b> | 11%                              | 155  | 6.1  |
|                       | <b>Cotonou</b>     | 15%                              | 319  | 22.6   |
|                       | <b>Libreville</b>  | 8%                               | 204  | 7  |
|                       | <b>Douala</b>      | 7%                               | 225  | 12   |
|                       | <b>Yaoundé</b>     | 6%                               | 2512   | 27   |
| <b>PETIT INFORMEL</b> | <b>Dakar</b>       | 60%                              | 13   | 4.2  |
|                       | <b>Ouagadougou</b> | 76%                              | 11   | 5.4  |
|                       | <b>Cotonou</b>     | 62%                              | 13   | 5.8  |
|                       | <b>Libreville</b>  | 71%                              | 14   | 2  |
|                       | <b>Douala</b>      | 54%                              | 8  | 3  |
|                       | <b>Yaoundé</b>     | 57%                              | 9  | 3  |

Source : CREA, 2007, 2014

*Contribution et ressources (cachées ou non) des acteurs de l'économie informelle (des réseaux, des savoir-faire)*

Comme il a été précédemment relevé, l'économie informelle a su faire preuve d'originalité dans certains domaines : capacités artisanales, méthodes et réseaux commerciaux, mise en œuvre de ressources et de compétences multiples, qu'il serait dommage de ne pas valoriser à l'occasion d'une mutation vers un mode formel.

Les stratégies à appliquer ne doivent pas conduire à briser des dispositifs efficaces mais plutôt valoriser des atouts et ambitionner de traiter les effets négatifs de cette économie tant pour les acteurs eux-mêmes, dans le contexte de leur environnement proche, que pour l'Etat en tant que collectivité sociale.

Il a été unanimement observé que la bonne démarche consistait à construire sur la base des points forts et aucunement d'imposer des modèles externes non pertinents au regard des pratiques et de la culture.

*Est-il utopique de penser qu'on peut ou qu'il faut faire évoluer l'informel vers le formel*

La réponse est indéniablement oui mais comment, pour ne pas rompre un équilibre sociétal, qui, même s'il n'est pas parfait, permet aujourd'hui d'assurer un travail à une population dont la croissance est très forte et pour qui il faut trouver un nouveau modèle social. Les résultats de la recherche montrent que très peu d'acteurs réussissent la transition de l'informel vers le formel. La plupart des acteurs du petit informel restent piégés dans cette forme d'organisation ou migrent vers le gros informel. Cependant quelques rares cas de formalisation achevée sont documentés (ainsi par exemple, au Sénégal, le cas de Serigne Mboup - Comptoir Commercial Bara Mboup - est à relever).

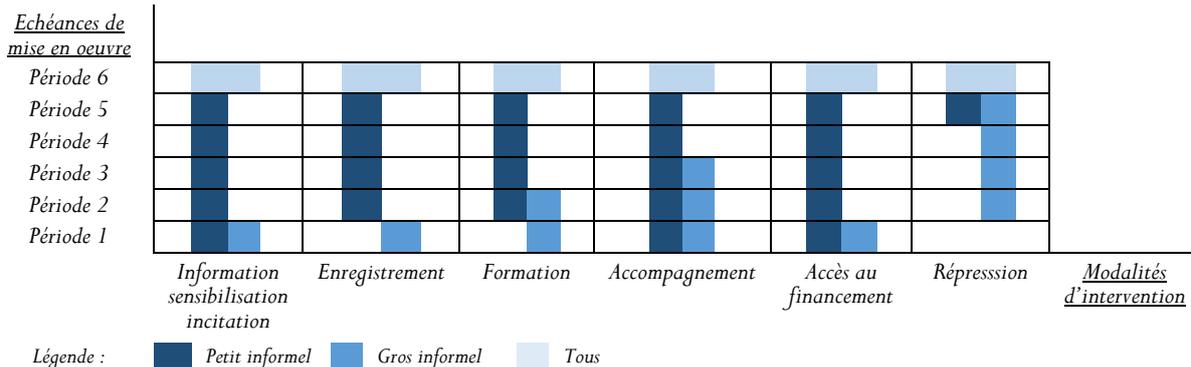
Il est généralement entendu aujourd'hui que l'accompagnement est de loin l'approche à privilégier et que c'est une action concertée et collaborative des parties prenantes qui pourra permettre de traiter le sujet.

*Quelles stratégies possibles au vu des constats*

Les constats ainsi faits conduisent à penser que ce sont plusieurs stratégies qui devront s'engager, chacune présentant des phases de mise en œuvre plus ou moins complexes et plus ou moins longues, et surtout, ce sont plusieurs catégories d'acteurs qui devront s'impliquer dans cet accompagnement.

Les deux sous-groupes (gros informel et petit informel), précédemment identifiés, ne vont pas se traiter de même manière. C'est certainement la détermination de stratégies adaptées aux différentes catégories d'entreprises informelles qu'il faut élaborer ; ainsi par exemple, ayant observé que l'on trouve dans l'informel des grandes entreprises qui présentent presque toutes les caractéristiques du formel, le traitement à la marge par la répression semble s'imposer. En revanche, les solutions visant le petit informel devront plutôt procéder de l'incitation. A l'exemple du Maroc et de la Turquie, une stratégie d'assistance vers un meilleur accès aux services sociaux de base et à ceux spécifiquement destinés aux entreprises peut s'avérer opportun.

La détermination des profils d'informel (à partir des caractéristiques), les combinaisons de solutions, sont à planifier dans le temps sur la base d'une priorisation qui ira probablement du gros informel vers le plus petit informel.



### *Les risques et enjeux d'une mutation vers le formel*

Les développements précédents démontrent que le sujet est polymorphe et qu'il convient de le traiter dans toutes ses dimensions. Une approche d'intervention généraliste comporte le risque d'un ciblage imparfait des différents segments de l'informel. Un suivi au cas par cas des différents éléments du spectre, même s'il est plus exigeant en termes de collecte de données de qualité, constitue le seul moyen efficace d'intervention.

Pour répondre à cet enjeu, il a été décidé de s'attacher à l'environnement de la zone géographique concernée (d'Afrique francophone) et d'identifier les composantes légales et réglementaires existantes qui, bien utilisées ou adaptées, doivent permettre d'accompagner la mutation. Ensuite, grâce aux études préalables qui ont porté sur des expériences menées dans certains pays, il a été recherché des bonnes pratiques reproductibles dans le contexte.

L'approche d'accompagnement structurant et progressif paraît être la méthode la mieux adaptée en ce qu'elle conduit à considérer les multiples facettes en préservant les richesses du secteur et en attachant toutes les parties prenantes autour d'un projet commun.

## 3. Pistes de réflexion

### 3.1. Mesures d'ordre macro-économique

#### *Environnement juridique et fiscal*

Le rôle de l'Etat et ses choix stratégiques en matière de traitement de l'informel sont déterminants.

Il existe par exemple au niveau de l'OHADA, un statut de l'auto-entrepreneur qui n'a pas fait l'objet d'une diffusion, et au plan comptable, un système comptable adapté à des structures de toute petite taille dont la promotion pourrait être faite.

L'expérience du Maroc en ce sens est intéressante par une stratégie différenciée selon qu'il s'agit de petit informel, pour qui l'approche relève de l'accompagnement, ou du gros informel, pour qui l'approche est répressive. Dans la stratégie incitative, la démarche s'est traduite par la création d'un statut juridique (aux formalités allégées) d'« auto-employeur » à fiscalité symbolique mais qui privilégie la couverture sociale des acteurs ; l'existence de ce statut (caractérisé par des seuils de chiffre d'affaires) permet aux services d'identifier et suivre la population concernée.

La fiscalité est un facteur important de blocage dans la démarche de mutation ; l'Etat doit, en la matière, adopter une stratégie et un discours de mobilisation autour de valeurs civiques. La combinaison d'actions incitatives et répressives pouvant prendre sens dans ce contexte et aider chacun à comprendre l'intérêt d'exploiter son activité dans le mode formel.

#### *Reconnaissance et protection sociales*

Plusieurs études ont conduit à relever que, contrairement à ce que l'on pouvait penser, l'incitation sociale conduisait à obtenir de meilleurs résultats que l'incitation fiscale (une étude menée par la CPCCAF -

Conférence Permanente des Chambres Consulaires Africaines et Francophones- est arrivée à ces conclusions).

#### *Rôle de l'Etat et des services publics au cœur d'une stratégie globale (du court terme au long terme)*

Aucun projet de mutation ne peut s'envisager sans l'implication et la conviction de tous les agents publics.

On peut alors soulever la question des moyens et de la coordination des actions ; les nouvelles technologies peuvent certainement contribuer à trouver des modes de centralisation des informations émanant de l'enregistrement et de simplification des formalités (sujet qui reste un facteur de blocage). A cet égard, l'utilisation d'un identifiant fiscal unique, mise en œuvre (ou en voie de l'être) dans la plupart des pays francophones, devrait être généralisée et rendue plus efficace. Une interconnexion des bases de données des régies financières (Douance, Trésor, Impôts) devrait être de mise et se traduire par une synergie des interventions à toutes les étapes de la politique économique visant l'entreprise privée.

#### *Une autre économie à construire (en respectant les besoins fondamentaux)*

La mutation vers le secteur formel ne doit pas se faire au détriment de certaines activités, en particulier de subsistance (agriculture et petits services) ; certains pays, privilégiant l'orientation de l'économie vers des productions à forte rentabilité, ont ainsi brisé des activités locales qui permettaient à la population de se nourrir à coût réduit et été obligés d'importer des produits de base dont le coût s'est avéré alors bien plus élevé (voire parfois inaccessible).

Il s'agit donc bien de faciliter l'émergence d'une économie plus riche et plus vertueuse sur la base d'acquis initiaux. Ainsi, une autre bonne pratique a été identifiée au Maroc relativement au commerce ambulancier (dont on a vu qu'il était caractéristique du petit informel) : la démarche n'a pas été de remettre en cause son existence mais de l'organiser en créant des espaces d'accueil, avec des équipements adaptés et modernes, un encadrement juridique ad hoc (notamment des autorisations d'exercice, valant recensement), la formation des opérateurs. Dans le même esprit, des aides ont été mises en place pour faire des commerces de proximité des lieux répondant (programme RAWAGE) à des standards de qualité/hygiène/sécurité de haut niveau, ceci grâce à des aides financières et à la formation des personnes concernées.

### 3.2. Mesures d'ordre micro-économique

#### *Financement des activités*

L'amélioration du climat des affaires est probablement un autre mode d'accompagnement de la mutation vers le formel, notamment en facilitant la bancarisation. Cependant, les opérateurs du crédit ne s'engageront que s'ils ont la garantie de disposer d'informations comptables et financières fiables. La transparence des relations peut seule induire la confiance et l'engagement réciproque des parties.

Une autre réalité observée en Afrique est aussi le faible financement bancaire de l'investissement privé (moins de 20% dans les pays de la BCEAO, contre presque 100% en Afrique du Sud). Parallèlement à l'amélioration de l'information financière, des mesures plus énergiques, de concert entre l'Etat, les

institutions financières, et le secteur privé, sont à envisager pour une meilleure prise en charge des importants besoins de financement des économies.

Des initiatives lancées dans des pays développés pour les toutes petites entreprises seraient tout à fait duplicables. La France présente par exemple des solutions élaborées entre la profession comptable et des acteurs du financement : des dossiers simplifiés et élaborés en commun avec des banques visant à fournir une information fiabilisée par les experts comptables pour accéder plus facilement et plus vite à des financements de petit montant, ou encore, l'implication en partenariat avec des sociétés de financement participatif ou de micro-crédit. Il a été relevé que le secteur informel, dans le contexte culturel africain, avait su trouver des solutions en matière de financement (par exemple, la tontine) ; ces outils pourraient être modernisés.

On peut aussi retenir le développement de structures publiques d'appui financier pour les entreprises, soit dans des secteurs clés, soit pour soutenir l'innovation ou l'exportation (par voie de subvention, de prêt sans intérêt, ou en garantie de financements traditionnels).

#### *Promotion d'un entrepreneuriat responsable*

Probablement aussi, la mutation du secteur informel doit conduire à s'interroger sur la gestion du secteur formel et des pratiques jusqu'à présent dissociées ainsi que sur la constitution des ressources de l'Etat provenant des différentes sources économiques et financières. Le secteur formel est actuellement « maltraité » car principal contributeur fiscal de l'Etat, ce qui ne motive pas ses acteurs et lui fait perdre des potentialités au plan de la compétitivité alors qu'ils sont souvent respectueux de principes de gouvernance et de transparence de niveau international.

Il faut donc envisager une transition progressive avec des mesures intéressant aussi le secteur formel qui a un rôle à jouer pour une économie plus vertueuse, par exemple en l'incitant à ne plus recourir aux services d'entreprises du secteur informel, ou en facilitant l'accès à des aides pour les entreprises dont la gouvernance et les pratiques sociales satisfont à une rigueur reconnue au plan international.

#### *Le positionnement de l'entreprise dans la mondialisation*

L'économie se vit avec des flux d'importations et d'exportations. Si les entreprises du secteur informel veulent accéder notamment à l'exportation, elles doivent se conformer à des règles et des normes exigeantes traitant des produits, des processus de fabrication, et elles doivent également se doter des compétences qui leur permettent de contracter juridiquement selon des référentiels différents, de pratiquer des langues étrangères, d'être capables d'assurer un suivi commercial et technique de qualité.

L'existence de services d'accompagnement n'est pas suffisante et là encore, la question des compétences non uniquement techniques est essentielle.

#### *Appui de la profession comptable au service de l'accompagnement et de la transparence financière*

La profession comptable est un relais essentiel des dispositions légales et réglementaires auprès des entreprises. Qu'elle agisse pour la tenue des comptes et la présentation d'informations financières fiables, ou en accompagnement dans les domaines de la gestion et de l'organisation, de la fiscalité, des ressources humaines, des recherches de financement, du conseil juridique, les professionnels comptables ont les

compétences et une approche méthodologique qui leur permettent d'adapter leurs prestations à toute taille d'entreprise tout au long de leur vie.

La rigueur de leur formation, les normes internationales qui régissent leur activité, permettent de garantir un service homogène dans tous les pays et pour toutes les situations. Les techniques développées dans les plus grands instituts s'appuient sur les nouvelles technologies et permettent d'offrir des gammes de produits éprouvés au service de l'économie.

La profession comptable est garante de la transparence financière au travers une panoplie de missions adaptées au cas par cas, mais elle est aussi un acteur d'accompagnement aux multiples compétences. La collaboration entre les pays est, en la matière, constante et facilite le partage de pratiques et initiatives qui peuvent intéresser de nombreuses parties prenantes de la vie économique (secteurs marchands et non marchands).

L'intervention dans le cadre d'un accompagnement global ou sur la base de « produits » à la mesure des entreprises informelles est de nature à les amener à aborder leurs obligations comptables et fiscales plus naturellement.

### 3.3. Mesures à l'échelle des individus

#### *L'individu au cœur d'un environnement*

Il a été mis en évidence à plusieurs reprises que l'Homme était au cœur du système. Or, on sait les taux de croissance démographique sur le continent africain et plus particulièrement encore dans l'espace subsaharien.

Considérer le facteur humain comme ressource contributive du développement économique devrait permettre de revoir les organisations pour améliorer la productivité, envisager une croissance par l'exportation (certains succès vécus en Ethiopie et au Rwanda pourraient servir d'exemples à ce titre). En Afrique, la jeunesse et l'abondance de l'offre de travail essentiellement non qualifié sont plus considérées comme une contrainte que comme un atout. Or, il est maintenant bien connu que certains secteurs fortement intensifs en main d'œuvre non qualifiée (agriculture, secteur manufacturier traditionnel, etc.) constituent d'importantes opportunités de création d'emplois non qualifiés et de résorption du chômage des jeunes, si les bonnes politiques sont appliquées.

Au cas particulier, les personnes concernées sont tant les exploitants que leurs employés. Chacun dans son domaine doit être éduqué, les premiers pour être des gestionnaires performants, les seconds pour être des techniciens pointus.

#### *Le développement des compétences*

Parmi les bonnes pratiques étudiées, le renforcement des capacités par la formation est indiscutablement une mesure de développement. Les acteurs du secteur informel s'avèrent disposer de compétences mais pas sur la base d'une formation rigoureuse, reconnue par un diplôme, et donc sans capacité d'évolution ; l'accès à la formation (notamment professionnelle), un compagnonnage reconnu (naturellement pratiqué dans le secteur informel), le recours aux systèmes de validation des acquis de l'expérience et la

généralisation de l'éducation à toute la population sont à systématiser, contribuant ainsi à une croissance inclusive.

#### *La responsabilisation des acteurs*

La mutation du secteur informel vers le formel n'est pas de la seule responsabilité de l'Etat et des services publics en général ; toutes les parties prenantes sont concernées, à commencer par le secteur éducatif, le secteur financier, les hommes politiques, les consommateurs, le secteur privé, les chambres de commerce etc. Un dialogue constructif devrait être lancé pour générer les consensus nécessaires à une action conjointe. Chacun doit, dans ce cadre, savoir adapter ses services à la situation particulière du secteur informel et trouver des solutions novatrices pour assurer une régulation satisfaisante et compensatoire du risque spécifique généré par des offres vers un secteur dont on sait les faiblesses.

#### *Le respect des cultures (la non-rupture totale avec des pratiques référentes)*

On a pu constater que les réseaux ethniques, religieux, culturels en général, jouent un rôle dans l'existence et les équilibres créés par l'économie informelle. La relation intergénérationnelle est également un facteur important dans les sociétés africaines. Les stratégies de développement des économies ne doivent pas plaquer des schémas non adaptés à ces facteurs ; aussi, la programmation dans le temps des mesures d'accompagnement devront considérer ce contexte.

## 4. Dispositif de suivi

### 4.1. Les institutions professionnelles comptables

La profession comptable de l'espace africain francophone, en choisissant ce thème, a exprimé son intention d'être un acteur et d'assurer sa part de responsabilité dans les travaux d'accompagnement du secteur informel vers le formel et d'une manière plus large, de l'émergence d'une nouvelle économie.

La profession décline sa pratique en approche « produits » qui doivent permettre à chacun de trouver une offre sur mesure répondant à ses besoins mais aussi, qui procurent une lisibilité pour les parties prenantes qu'elles soient au niveau de l'Etat (par exemple les services fiscaux) ou du secteur privé et financier.

Ses compétences et ses engagements seront mis à disposition de projets nationaux avec l'appropriation et la déclinaison des pistes d'actions préconisées, dont une présentation sera faite à chaque Gouvernement.

Les représentants de la profession comptable sont les acteurs directs de l'appui au volet micro-économique mais sont aussi des partenaires naturels des approches macro-économiques que les Etats retiendront. Ils sont les vecteurs de réseaux économiques internationaux du fait de l'harmonisation de leurs pratiques.

### 4.2. Les Etats et les services publics

Les services de l'Etat du Sénégal se sont impliqués dans les travaux sur l'économie informelle et la place du pays au sein de la Communauté ouest africaine pourrait donner naissance à une collaboration inter-Etats pour partager des mesures.

Une collaboration étroite entre et avec les services publics, le partage des expériences acquises et partagées entre les professionnels comptables (des secteurs public et privé) de l'espace francophone au-delà du continent africain, sont autant d'atouts qui doivent permettre de mener à terme un projet aussi ambitieux et complexe.

#### 4.3. Les parties prenantes

Tous les acteurs de l'économie en général sont concernés par ce projet et dès à présent, la Banque Mondiale a exprimé le souhait d'être aux côtés de la profession comptable dans cette démarche avec, notamment, la création d'un comité qui pourra poursuivre les travaux et s'enrichir de la contribution et de la participation d'autres parties prenantes pour la bonne fin du projet.

Ces Assises constituent le point de départ d'un projet où chaque partie prenante a sa partition à jouer sur la base de recommandations déclinées pour et avec chacune d'elles.

| Stratégies                      | Objectifs recherchés  | Acteurs concernés   |
|---------------------------------|---|---|
| <b>D'ordre macro-économique</b> |   |   |
| En matière juridique            | Statut juridique adapté aux situations de l'informel<br>Simplification des procédures de création   | OHADA, Etat <sup>3</sup> , profession comptable et professions du droit |
| En matière fiscale              | Système déclaratif et de taxation adapté aux différents modèles d'informel<br>Formation des intervenants des services publics<br>Politique budgétaire permettant de créer de nouveaux services au profit des citoyens | Etat, profession comptable et professions du droit                      |
| En matière sociale              | Système de protection sociale pour les entrepreneurs et pour les salariés, mesures d'incitation à légaliser le travail<br>Politique d'emploi et formation   | Etat, partenaires sociaux, profession comptable et professions du droit |
| En matière économique           | Renforcement des activités existantes, incitation au développement d'activités d'exportation  | Etat, organisations patronales, secteur bancaire, chambres de           |

<sup>3</sup>L'utilisation du terme « Etat » doit s'entendre du dispositif décisionnaire comme des services

|                                 |  |   |
|---------------------------------|--|---|
|                                 | Politique nationale pluriannuelle d'appui  | commerce, profession comptable  |
| En matière financière           | Politique de régulation pour les acteurs intervenant en la matière   | Etat, secteur bancaire, profession comptable  |
| <b>D'ordre micro-économique</b> |  |   |
| Financement des activités       | Développement de nouveaux produits bancaires (venant en complément de la microfinance)<br>Fiabilisation de l'information financière (transparence) | Etat, banques, profession comptable   |
| Gouvernance et responsabilité   | Développement de politiques éthiques et responsables de gestion des entreprises<br>Politique de protection de l'environnement (et RSE)             | Etat, organisations patronales, profession comptable                                      |
| Accès au marché mondial         | Sensibilisation et formation en vue d'entrer dans le marché mondial sur la base des règles généralement reconnues                                  | Etat, organisations patronales, chambres de commerce, profession comptable                |
| Accompagnement                  | Offre de missions et conseils pour faciliter la mutation de l'informel vers le formel  | Profession comptable  |
| <b>D'ordre humain</b>           |  |   |
| Compétences                     | Développement de politiques de formation et d'éducation visant à préparer les ressources humaines au développement                                 | Etat, organisations patronales et salariales, écoles et universités, profession comptable |
| Protection sociale              | Développement de politiques de protection des exploitants et de leurs personnels   | Etat, organisations patronales et salariales, secteur des assurances                      |
| Respect des cultures            | Prise en considération des usages pour ne pas créer de rupture sociale ou générationnelle<br>Planification temporelle adaptée                      | Etat, représentants de la société civile  |